

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 40 (1902)
Heft: 32

Artikel: Coumeint quiet faut bin sondzi à cein qu'on dit
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199497>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

forme hardie et coquette, le genre de garniture, l'ensemble du style, enfin.

Tiens !... voilà ce qu'il me faut pour ma saison, me dis-je, et dès le même jour je me mis en campagne pour rassembler les matériaux nécessaires. Malheureusement, je ne trouvai ni dans les magasins de solde, ni dans les *bons coins*, dont j'ai la liste dans ma tête, ce que je cherchais, et force me fut d'aller dans un *bon magasin*.

— Et alors, comme ça, ton chapeau te revient à combien ?

— Oh ! une bagatelle, ma chère, si on considère le chapeau. 19 fr. 75 c. sans la façon que j'ai gagnée au bout de mes dix doigts : pour un chapeau qui se serait vendu 35 fr. chez les sœurs Dalong. Le tout est d'avoir du savoir-faire, comme cela on réalise l'économie et le bon goût.

Mais je suis en retard pour mon comité, que dira mon président ?

— Adieu... — Au revoir.

— Ainsi donc, Arthur, tu as répondu que nous acceptions l'invitation pour ce repas de noce.

— Sans doute, car nous n'avions pas de prétexte plausible pour refuser.

— Peut-être, mais je ne te cache pas que ça me contrarie énormément, parce qu'il me faudra une robe neuve et je me serais volontiers passée de cette dépense. Je suis économe, moi, tu le sais.

— Une robe neuve ? que veux-tu dire ? et ta robe de soie noire, avec des bouquets tissés par dessus.

— Ma robe *brochée*, tu veux dire...

— Va pour robe *brochée*, et ta petite robe de foulard mauve, garnie de blanches blanches, et ta robe de lainage beige dont tu vantais tant le chic, et puis... et puis... sais-je bien la liste de toutes tes robes, moi ?

— Eh ! mon ami, cette liste serait bien plus longue encore, mais cela n'empêche pas que je n'aie rien, *absolument rien* à me mettre pour cette circonstance, je veux dire rien de convenable, et tu dis toi-même qu'il faut toujours être *convenable*.

— *Absolument rien à me mettre !* Connus !... connus des pères et surtout des maris. Figure-toi, ma chère, que lorsque mes sœurs usaient de la phrase consacrée auprès de papa, celui-ci répondait calmement mais fermement : « Dans ce cas, mes petites, refusez le plaisir offert, car moi, je n'ai *absolument rien* à me mettre à de nouvelles toilettes pour cette année ». Et la sentence était irrévocable, et mes sœurs le savaient si bien que cela les rendit économes et habiles à se faire *très convenables* avec un rien. Ne pourrais-tu pas, toi qui es habile et adroite, faire comme elles ?

— D'abord, monsieur mon mari, vous savez que je n'accepte jamais la proposition d'exemples pris dans votre famille ; ensuite je vous prie de croire que je suis meilleur juge que vous en ce qui concerne le *convenable*.

Seriez-vous bien flatté que votre femme soit l'objet de remarques telles que celles-ci : « tous jours son éternelle robe de soie noire ; ou bien : une petite robe de foulard ! peu ! c'est mesquin pour des gens dans leur position... » quand on tourne à la simplicité ça n'est jamais bon signe. »

Donc dans l'intérêt des affaires d'un homme, il faut que sa femme soit mise d'une façon conforme au rang social du mari. C'est une économie indirecte, mais une économie.

Vaincu par la puissance de ces arguments, monsieur Arthur X... sourit douloureusement, acquiesça par un silence suivi d'une retraite. La paix du ménage y gagna quelque chose, et le budget se tendit d'un cran. M^{me} L. D.

Le drapeau de la Jeunesse.

FIN.

Le soleil était devenu brûlant ; aucun souffle ne caressait les fleurettes de l'alpe. Il semblait à Mogeon que l'atmosphère s'alourdissait de plus en plus. Toutes les cinq minutes il s'arrêtait pour souffler. L'envie le prit de s'étaler au milieu des asters violets, des grandes anémones souffrées et des nigritelles au pénétrant parfum de vanille. Mais il y résista. Un botaniste à barbe blanche, une grande boîte de fer-blanc au dos, cheminait allègrement sur la crête, au-dessus de lui. Il eut honte de paraître moins ingambe et, tout en tirant la langue, il continua de monter. Au bas du vallon, la Jeunesse se rapetissait peu à peu. Un point doré brillait ; c'était la trompette d'Amaudruz.

Du haut de la Croix de Javernaz, où il arriva enfin, Mogeon ne distingua plus ses camarades. Au reste, il ne se souciait plus d'eux, maintenant. A ses yeux émerveillés se déployait une armée de pics, de tours, de dômes, de créneaux. Le massif du Mont-Blanc trônait par dessus. Il en apercevait tous les détails : les Aiguilles d'Arpettaz, la Pointe d'Orny, le Tour-Noir, le glacier du Trient, les Aiguilles du Tour, l'Aiguille d'Argentière, l'Aiguille-Verte, le col du Géant. Tout près de lui, à sa gauche, se dressaient les tours de la Dent de Morcles.

Par où y monter ? Sa carte lui parut plus muette qu'à Frenières, et sur le terrain il ne découvrait aucun sentier qui menât à la Grand-Vire. Comme une bande de jeunes filles descendait du pied des escarpements qui dominent la Croix de Javernaz, il s'engagea de ce côté, à tout hasard.

Au bout d'une heure de grimpée, il atteignit des éboulis dont les pierres roulaient sous ses pas. Les pentes devenaient plus vertigineuses ; des couloirs obstrués en partie par la neige jaunâtre semblaient tomber tout droit dans la vallée. Il ne se sentait pas le pied bien sûr, et la tête lui tournait un peu. A un angle de rocher, la bannière de la Jeunesse s'étant mise de travers, il reçut une poussée qui faillit lui faire perdre l'équilibre. Ses jambes flageollèrent et son cœur battit à se rompre. Il jeta un regard désespéré sur la Dent de Morcles ; il comprit qu'il ne l'atteindrait pas.

La tête basse, il revint sur ses pas, retraversa des éboulis, des couloirs, de roides côtes gazonnées. Un nouveau choc le fit trébucher, puis rouler d'une hauteur de deux ou trois mètres.

— Poison de drapeau ! grommela-t-il.

Il se tâta. Sauf une légère douleur à une cheville, il ne se sentait pas blessé. Il voulut se remettre en route ; mais son pied gauche refusa de le porter. S'étant déchaussé, il vit qu'il s'était fait une entorse. Il essaya de descendre la pente sur le dos, puis à genoux, en zigzaguant. Mais les cailloux dont elle était jonchée le meurtrissaient. Une soif ardente le dévorait. Il était seul et, ne voyant aucun sentier, il eut le sentiment qu'il s'était égaré.

De la vallée un nuage montait. Mogeon en fut soudain enveloppé. Alors il se crut perdu et se mit à crier de toute la vigueur de ses poumons : « A moi ! au secours ! au secours ! » L'écho de la Dent de Morcles seul lui répondit.

Le pauvre Gratte-Papier se sentait défaillir. Tout-à-coup, le rideau de nuages s'étant déchiré, il aperçut à sa gauche, dans la brume grise, deux gigantesques formes féminines. Mogeon ne connaissait pas le phénomène appelé le « spectre de Brocken », qu'il n'est pas rare d'observer à l'arête de Javernaz ; aussi fut-il vivement impressionné. Les deux ombres grandissaient et semblaient descendre à la plaine. Au bout d'un instant, une troisième silhouette monstre apparut, celle d'un homme accroupi et dont la nuque pliait sous une sorte de joug. Mogeon devina que cette dernière était sa propre image agrandie, avec sur le sac, la bannière de la Jeunesse. Mais qui donc produisait les deux autres ?

Il s'était à peine posé cette question qu'il vit venir à lui deux jeunes et jolies paysannes. Elles cueillaient des fleurs à la Croix de Javernaz quand les appels du malheureux touriste frappèrent leurs oreilles, et, bravement, elles s'étaient dirigées du côté d'où ils venaient. Des larmes de reconnaissance plein les yeux, Mogeon les remercia avec effusion et leur exposa son cas. Apprenant qu'elles allaient à Morcles, il les pria de lui envoyer un villageois pour l'aider à descendre.

Les jeunes filles se consultèrent d'un regard. Elles ne pouvaient pas laisser l'éclaté seul plus long-

temps et, riant et rougissant tout à la fois, elles lui proposèrent leur aide pour gagner le village. Seulement, il devait laisser à son encombrant drapeau. On irait le chercher dans la soirée. Quoiqu'il lui en coûtât de se séparer du flamboyant emblème de la Jeunesse, Mogeon n'hésita pas. L'ayant glissé sous une roche pour le préserver des intempéries et ayant édifié une petite pyramide de cailloux pour marquer la place, il accepta avec bonheur le bras que lui offrait chacune de ses aimables compagnes.

Tous trois allaient à petits pas, évitant les secousses. Le sentier n'était pas éloigné. Ils y arrivèrent bientôt. Les jeunes filles disaient à Mogeon les noms des lieux par où ils passaient : le Mérieux, la Rosseline, Neirvaux, Prarioud. Elles connaissaient ces alpages comme leur poche, car de Lavey, où elles demeuraient, elles y montaient tous les étés. Leur naturel, leur conversation enjouée, l'odeur de santé qui se dégageait de leur personne, un maintien qui forçait le respect, tout cela charmait Mogeon. Il bénissait maintenant l'accident qui lui valait rencontre si fortunée. La plus élanée des jeunes filles, une brune robuste comme un chêne, que sa compagne appelait Aline, lui plaisait surtout.

En approchant de Morcles, comme Mogeon admirait les travaux de défense du fort de Dailly, Aline eut un accès d'humeur. Ces ouvrages guerriers lui faisaient mal à voir. Ils lui gâtaient ses belles montagnes. Et puis ils lui rappelaient qu'ils étaient la cause d'une brouille de famille. Son frère avait abandonné, ce printemps, la ferme de Lavey, le vignoble au bord du Rhône, pour s'engager aux forts ! C'avait été un rude coup pour le père, qui n'avait que ce fils ; aussi ne souffrait-il plus qu'on parlât devant lui de ces affreuses fortifications...

Mogeon devint rêveur.

On arrivait au village. Aline et son amie conduisirent leur boiteux au plus prochain chalet. Ils se séparèrent là comme de bons amis. Les jeunes filles descendaient à pied à Lavey, par le sentier des Bains, tandis qu'un char devait transporter le jeune homme à Saint-Maurice. Comme il ne pouvait attendre de ravier son drapeau, ne voulant pas manquer le dernier train, il avait donné son adresse pour qu'on le lui expédiât.

A la gare de Bex, Mogeon retrouva la Jeunesse. Il raconta sa mésaventure. Mais le cachottier ne dit rien de la rencontre qu'il fit après sa chute.

VICTOR FAVRAT.

Coumeint quiet faut bin sondzi à cein qu'on dit.

L'ai ia dâi iadzo que, quand on vâo derê oquî, on crotse, on queuelliê, on ne sâ pas trovâ lo fin mot et, prâo soveint, la leingua vo fortsê dein lè mans, coumeint on dit, et on fâ on baragouinâdzo dâo diabloio io nion l'ai comprendi gotta ; kâ, n'ia pas ! n'est pas bailli à ti dè savâi bin dèvezâ et, hormi lè z'avocats, lè menistres et la boun'eimpartia dâi fennès qu'ont bouna tapetta, lo premi venu ne pao pas vo cratchi et vo débiliottâ on discou riquerake, sein fêrê lo meindre petit raccro !

L'ai ia dâi iadzo assebin qu'on voudrai derê oquî dè juste et dè rêsénabllio, mâ qu'on dit tot lo contrêro et mimameint dâi foutaises, sein lo volliai, porquî ? pace qu'on n'a pas prâo sondzi, dèvant dè niaffâ, à cein qu'on alâvê derê, coumeint cein est arrevâ ia on part dè dzo à noutron bon vilho conseiller dè perrotse.

Faut d'aboo que vo diessê que lo conseiller est vèvo, que l'a quatro grands valets et que l'ont coutema dè fêrê la priyira dèvant lè repès, coumeint font d'ailleu ti cliâo que sont bin êduquâ et qu'ont on tant sai pou dè reli-gion.

Adon, po cliia priyira, qu'est adé la mima, la font tsacon à tor : on dzo, l'est lo Frêderi ; l'autro, lo Marque ; après l'est lo Fardinand,

pu lo Diuste et cein finit pè lo vilho, po recoumeinci pè lo Frèderi lo dzo d'après.

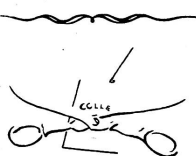
L'autra nè, lo conseiller avai invitat lo menistre à soupà, ne sè tráo porquiert! Sè sont don boutà à trabllia, et, devant d'eimpougni lo potson po poaisi la soupa dein la terrina, lo conseiller fà :

— Allein, Fardinand, fà la prihira ! l'est à té hoai !

Ma fai, ne sé pas se lo Fardinand sè geinàvè dáo menistre, àobin quiet; mà le bussè son frere Frèderi avoué lo càodo ein lài subllient à l'orolhe : « Dis-la vai por mé, té ! » Lo Frèderi, que se geinàvè assebin, bussè lo Diuste, et lo Diuste ein fà atant ào Marque, dè manière et dè façon que ni lè z'ons ni lè z'autro ne sè tsaillessant dè derè la priyira devant lo menistre.

Adon, quand lo vilho conseiller cein vé, la coléra l'ài monté à la tita, sè laivè du dessus sa chaula et fà, ein roilleint avoué lo poeing su la trabllia :

— Adon, nion ne váo priyi ! n'est-te pas 'na calamità, monsu lo menistre, d'avai quie quatro grands galapins que ne volliont ni lè z'ons ni lè z'autro derè la priyira, et n'est-te pas 'na vergogne dè mè vaire d'obedzi dè priyi por leu.... à me n'adzo !



La note du docteur. — Que va donner le roi Edouard VII à sir Frédéric Trèves, son médecin, qui, dit-on, l'a opéré avec une virtuosité admirable ?

Un joli denier, sans doute. Les médecins, en général, savent fort bien se faire payer. La santé est notre bien le plus précieux et la mort notre plus grande crainte. Estimant nous conserver l'une et nous défendre de l'autre, les médecins ont des titres exceptionnels à nos largesses. Et si nous faisons un peu la grimace, ils ont le droit de s'écrier : « De quoi donc vous plaignez-vous ? Sans nous, vous ne seriez, peut-être, plus de ce monde ! »

Que répliquer à cela ? Payer, en s'excusant du peu.

Quand il s'agit d'une tête couronnée, le coup de bistouri vaut une fortune.

Sir William Gull, qui sauva, en 1871, de la fièvre typhoïde, le prince de Galles, fut payé 250,000 francs.

Sir Morell Mackensie, appelé à soigner l'empereur Frédéric, reçut un demi-million d'honoraires.

Les trois médecins de la reine Victoria ont touché 60,000 francs chacun après sa dernière maladie. Ceux du roi Humbert d'Italie se sont partagé 100,000 lire, à deux, et ceux qui ont essayé de sauver le président Mac-Kinley avaient demandé des honoraires si... américains que le tribunal a dû intervenir.

Plus sage, le docteur Lapponi s'est contenté des 12,500 francs que lui a offerts le pape Léon XIII, il y a deux ans, pour l'avoir débarrassé d'un kyste.

Il fait bon, vous le voyez, se frotter aux têtes couronnées ; il en reste presque toujours quelque chose. Nous disons : presque, car

Toutes les couronnes ne sont pas d'or. En effet, parmi ces heureux monarques, il en est qui ne peuvent guère s'accorder le luxe d'un médecin de haute marque.

Si le roi d'Angleterre jouit d'une liste civile

de 470,000 livres, soit près de douze millions par an ; si le roi d'Italie a quelque dix millions de lire à dépenser annuellement ; si Nicolas II a une fortune personnelle d'au moins trente millions de revenus, par contre, un grand nombre de monarques tirent le diable par la queue.

Le sultan Abdul-Hamid, qui est censé recevoir de ses sujets 19,500,000 francs chaque année, en réalité, ne touche pas un centime.

Le roi de Portugal, lui aussi, est supposé recevoir 2,050,000 francs par an, mais il n'a pas été payé depuis bien des années ; il passe pour n'avoir aucune fortune.

Adolphe, grand-duc de Luxembourg, se trouve dans le même cas ou à peu près. En 1901, au lieu des 375,000 francs auxquels il avait droit, il n'a pu toucher que 3,700 francs.

Pour des raisons diverses, Alphonse XIII d'Espagne, Charles I^{er} de Roumanie, Alexandre de Serbie et Georges I^{er} de Grèce doivent se contenter de leur fortune personnelle.

En Chine, l'empereur Kwang-Su, non-seulement ne reçoit rien, mais il est obligé de payer de sa poche ses conseillers, les hauts dignitaires de sa cour et l'entretien de sa maison civile et militaire. Il est bon d'ajouter que l'impératrice douairière a su fort adroitement se faire allouer, depuis quelques années, une indemnité annuelle de 6,250,000 francs.

Parmi les roitelets, qui vivent sous la tutelle de l'Europe, le souverain actuel de l'Ouganda, que protège l'Angleterre, reçoit d'elle 17,500 francs.

Mais le plus pauvre des souverains, c'est le roi des îles Samoa. Placé sous le contrôle de l'Allemagne, cet infortuné monarque, qui règne mais ne gouverne pas, touche un maigre salaire de 56 francs par semaine.

A ces souverains-là, lorsque la maladie les visite, il faut un

Guérisseur modeste et désintéressé, tel le cheval du laboratoire bactériologique de la Havane, qui fournit le sérum antidiphtérique aux différents hôpitaux de Cuba. Inoculé depuis 1895, ce cheval s'est laissé déjà soutirer 74,000 centimètres cubes de sérum. Il ne se plaint pas trop du traitement et donne courageusement son sang pour soulager l'humanité souffrante.

On a calculé que le cheval, dont nous parlons, a contribué à sauver 1,800 personnes de la terrible maladie.

Aussi, quand, à bout de forces, il ne pourra plus s'acquitter de sa mission, il trouvera, juste récompense de ses longs et loyaux services, un sûr et discret asile au clos d'équarrissage.

Un monde d'attractions. — Singulières créatures. — Curieuses nouveautés. — Extraordinaires succès. — Si on peut affirmer, sans crainte, que l'entreprise de spectacles de *Barnum et Bailey* est de tous points étonnante et admirable, on peut ajouter encore qu'elle est une grande source d'instruction, par la variété et le grand intérêt de tout ce qu'elle renferme. En dehors des représentations données régulièrement dans la tente principale, il y a une véritable avenue, bordée d'artistes d'une originalité sans pareille et qui contribuent beaucoup à l'animation et au caractère pittoresque de la tente des ménageries. On y voit des phénomènes humains qui ne manquent pas d'amuser et d'intéresser le public par leur aspect anormal ou leur conformation étrange. Les programmes annoncent une merveilleuse série d'exercices et de créations nouvelles par de célèbres acrobates, gymnastes, équilibristes, trapézistes, athlètes, écuyers, clowns et pitres. Les animaux dressés ou ceux simplement exhibés sont innombrables. Ceux des animaux sauvages tenus en cage comprennent toutes les espèces de fauves et de grands carnassiers, ainsi que certains types rarissimes que l'on ne rencontre dans aucun de nos grands jardins zoologiques. Toutes ces merveilles et mille autres montrées au public voyagent avec leurs 12 tentes monstres, en 67 wagons spéciaux, et arriveront ici le 19 courant.

Le café-baromètre. — Lorsqu'on vous sert votre café et que vous y avez ajouté du sucre, attendez avant de remuer avec la cuiller.

Une petite mousse — que tout le monde connaît — se forme au centre de la surface du liquide, y reste quelques minutes, puis se dirige lentement de tous les côtés à la fois vers les bords : *signe de beau temps*.

Au contraire, la mousse se montre-t-elle à quelle distance du centre, puis se désagrège-t-elle rapidement et s'en va-t-elle vers le bord, d'un seul côté : *temps variable*.

Enfin, la mousse se présente-t-elle au centre, mais sans cohésion, divisée par petites bulles séparées, qui gagnent vite le bord de la tasse : *signe de pluie*.

Passe-temps. — Réponse au problème du n° 30.

24 élèves :	20 élèves :
3 3 3	4 1 4
3 3	1 1
3 3 3	4 1 4
28 élèves :	32 élèves :
2 5 2	1 7 1
5 5	7 7
2 5 2	1 7 1

On peut aussi avoir : 1^{er} cas, 26 élèves, 2^e cas, 22, 3^e cas, 30 et 4^e, 34 ; ou bien : 1^{er} cas, 23 élèves, 2^e, 19, 3^e, 27, et 4^e, 31. — Nous avons considéré comme justes toutes ces solutions, pour autant que la distribution des élèves dans les chambres donnait bien le chiffre 9 de chaque côté.

10 réponses justes. La prime est échue à M. C. Gerber, Langnau.

Boutades.

Au tribunal.

Le président demande au prévenu quelle est sa position sociale.

— Faiseur de tours en plein air...

— Mais ce n'est pas une profession cela !

— De quoi?... pas une profession!... Mince alors... Et M. Eiffel, donc?...

M. B. a depuis deux jours une nouvelle cuisinière. Il n'en est pas très satisfait.

— Voyons, lui dit-il hier, je veux faire un bon dîner ce soir. Que me conseillez-vous ?

— Je conseille à monsieur de dîner au restaurant.

En soirée.

Le maître de maison à un de ses invités qui a chanté :

— Vous êtes fort aimable, monsieur, d'avoir bien voulu prendre part à nos productions musicales.

L'invité. — Oh ! monsieur, je vous en prie... tout le plaisir... Il faut bien, n'est-ce pas, hurler quelquefois avec les loups.

Annonce mortuaire traduite d'un journal allemand :

« Mon pauvre fils Frantz a trouvé la mort en tombant du haut de l'église. Celui-là seulement qui connaît l'élévation de l'édifice pourra mesurer la profondeur de ma douleur. »

A table d'hôte, dans un de nos hôtels de montagne. Au dehors, la foudre gronde, la pluie tombe à torrents. Les dames, effrayées, poussent de petits cris à chaque roulement de tonnerre. Un Anglais raconte à sa voisine que se trouvant il y a quelques années en Italie, avec sa femme, la foudre entra dans la chambre où ils étaient en train de prendre le thé. Madame fut frappée et « réduite en poudre ».

— Ah ! mon Dieu, quelle horreur ! s'écrie la voisine, et qu'avez-vous fait, pauvre monsieur, qu'avez-vous dit ?

— Moà?... Je avais sonné le groom et je avais dit : « John, mon ami, balayez milady. »

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guillema-Hovara.